

Table des matières

<i>Préface</i>	11
<i>Introduction</i>	17
<i>Première partie. La procédure d'annulation des sentences arbitrales dans les pays arabes</i>	35
Titre I : L'approche législative de la procédure d'annulation : une panoplie de voies de recours reflet de la diversité des législations	37
Chapitre 1 : Les caractéristiques des législations arbitrales dans les pays arabes.....	41
Section 1 : L'approche dualiste de l'arbitrage au Liban	41
Section 2 : Les pays arabes adoptant une approche moniste de l'arbitrage	43
Sous-section 1 : Les pays arabes définissant l'« arbitrage international »	43
§ 1. L'Arabie Saoudite.....	43
§ 2. Le Bahreïn	46
§ 3. L'Égypte.....	48
§ 4. La Syrie.....	50
§ 5. Le Qatar	52
§ 6. Les projets de loi émirati et iraquien	54
A. Le projet de loi émirati	54
B. Le projet de loi iraquien	56
Sous-section 2 : Les pays arabes ne définissant pas l'« arbitrage international ».....	59
Section 3 : Les pays arabes adoptant une conception particulière de l'arbitrage	62
Sous-section 1 : L'Arabie Saoudite : poids prédominant et exprès de la Sharia.....	62
Sous-section 2 : Le Koweït : distinction entre arbitrage judiciaire et arbitrage volontaire.....	65
§ 1. L'arbitrage volontaire	66
§ 2. L'arbitrage judiciaire	66
Sous-section 3 : Les Émirats arabes unis : distinction entre l'arbitrage opéré par l'entremise d'un tribunal et l'arbitrage entrepris en-dehors d'un tribunal.....	71
§ 1. L'arbitrage opéré par l'entremise d'un tribunal.....	71
	653

Cet ouvrage est en vente chez votre librairie
 et auprès des éditions A.Pedone
 13 rue Soufflot 75005 Paris France

tel : + 33 (0) 1 43 54 05 97 - Email : librairie@pedone.info - site : www.pedone.info

LE RECOURS EN ANNULATION DES SENTENCES ARBITRALES DANS LES PAYS ARABES

§ 2. L'arbitrage entrepris en-dehors du tribunal	71
§ 3. Un contrôle étatique différencié selon la nature de l'arbitrage	71
Chapitre 2 : Les principes régissant la procédure d'annulation des sentences arbitrales dans les législations des pays arabes	75
Section 1 : Le recours en annulation : recours principal à l'encontre des sentences arbitrales.....	75
Sous-section 1 : Le recours en annulation : recours unique et exclusif à l'encontre des sentences arbitrales.....	76
§ 1. L'Arabie Saoudite.....	76
§ 2. Le Bahreïn	78
§ 3. L'Égypte	80
A. Le champ d'application de la Loi d'arbitrage égyptienne	81
B. La nature du recours en annulation.....	83
§ 4. Les Émirats arabes unis	89
§ 5. L'Iraq.....	91
A. Les modalités du recours en annulation dans la législation actuelle ...	91
B. Les modalités du recours en annulation dans le projet de réforme de la loi d'arbitrage iraquienne.....	92
§ 6. La Jordanie	93
§ 7. Le Liban.....	95
§ 8. Le Qatar.....	99
§ 9. La Syrie	101
Sous-section 2 : Le recours en annulation : recours alternatif et non exclusif à l'encontre des sentences arbitrales, le cas du Koweït.....	104
Section 2 : Les voies de recours complémentaires prévues par les législations arbitrales des pays arabes	106
Sous-section 1 : L'appel.....	106
§ 1. Le Koweït	106
§ 2. L'ancienne loi d'arbitrage Qatarie	107
§ 3. L'Ancienne Loi d'arbitrage syrienne.....	108
Sous-section 2 : Le recours en révision.....	109
Sous-section 3 : Le pourvoi en cassation : le cas unique du Koweït.....	110
Titre II : L'approche institutionnelle de la procédure d'annulation : caractéristiques des règlements d'arbitrage et analyse de leur approche de la procédure d'annulation.....	113
Chapitre 1 : Les règlements d'arbitrage en-dehors des zones franches ou <i>on-shore</i>	121
Section 1 : Le centre d'arbitrage, un critère d'internationalité de l'arbitrage ?	121

TABLE DES MATIERES

Section 2 : L'émergence des centres d'arbitrage et leur rôle dans l'expansion de la culture de l'arbitrage dans les pays arabes	126
Sous-section 1 : Le « Cairo Regional Centre of International Commercial Arbitration » (CRCICA ou Centre d'arbitrage du Caire), un modèle de centre à vocation régionale et internationale...	126
§ 1. L'origine et la mise en place du Centre d'arbitrage du Caire (CRCICA)	127
§ 2. L'organisation interne et la vision expansionniste du Centre d'arbitrage du Caire	128
§ 3. Les caractéristiques du nouveau règlement d'arbitrage du CRCICA .	129
A. Le champ d'application du règlement d'arbitrage du CRCICA	129
B. Les objectifs et les dispositions innovatrices du nouveau règlement d'arbitrage du CRCICA.....	130
1. Nouvelles exigences quant au contenu des soumissions	130
2. Contrôle prima facie	131
3. Composition du tribunal arbitral.....	131
4. Vers une plus grande efficacité procédurale.....	132
5. Code éthique du règlement CRCICA	133
6. Application pratique des dispositions du règlement CRCICA	133
§ 4. L'Égypte comme siège international de l'arbitrage.....	134
Sous-section 2 : La vague de réforme des règlements d'arbitrage engagée par les institutions d'arbitrage arabes (Dubaï, Qatar, Abu Dhabi, CCG).....	135
§ 1. Le Centre d'arbitrage de Dubaï : « Dubai International Arbitration Centre » (DIAC)	136
A. Une nouvelle dynamique institutionnelle : Dubaï, une place d'arbitrage ?.....	136
B. L'origine et la mise en place du DIAC.....	137
C. Les caractéristiques du nouveau règlement d'arbitrage DIAC de 2007..	139
D. Les critiques du nouveau règlement d'arbitrage DIAC : vers une nouvelle réforme ?	143
1. Rigidité du processus de notification des documents	143
2. Exigence de la prestation de serment.....	143
3. Problèmes liés aux honoraires des conseils des parties	143
4. Quel poids accorder aux sentences partielles ?.....	144
§ 2. Le Centre d'arbitrage du Qatar : « Qatar International Centre for Conciliation and Arbitration » (QICCA)	145
A. La raison d'être et l'origine du Centre d'arbitrage du Qatar	145
B. Les caractéristiques du nouveau règlement d'arbitrage du QICCA : le principe du recours à l'arbitrage ex aequo et bono.....	146
§ 3. Le Centre d'arbitrage d'Abu Dhabi : « Abu Dhabi Conciliation and Commercial Arbitration Centre » (ADCCAC)	149
	655

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France

tel : + 33 (0) 1 43 54 05 97 - Email : librairie@pedone.info - site : www.pedone.info

LE RECOURS EN ANNULATION DES SENTENCES ARBITRALES DANS LES PAYS ARABES

A. Origine et statut du Centre d'arbitrage d'Abu Dhabi	149
B. Aperçu des dispositions de l'ancien règlement et analyse des dispositions du nouveau règlement d'arbitrage ADCCAC.....	150
C. Réformes majeures dans l'administration de la procédure arbitrale..	152
§ 4. Le Centre d'arbitrage du Conseil de Coopération du Golfe : « GCC Commercial Arbitration Centre ».....	156
A. L'origine et le rôle du CCG.....	156
B. Les caractéristiques du règlement d'arbitrage du CCG	157
C. La spécificité du règlement d'arbitrage sur les voies de recours : la renonciation au recours en annulation	159
D. Les solutions critiquables du règlement d'arbitrage : vers un besoin de réforme ?	160
§ 5. Le nouveau Centre d'arbitrage saoudien	161
Sous-section 3 : Le « Jerusalem Arbitration Centre » (JAC) : un centre d'arbitrage messager de paix	163
§ 1. La mise en place du JAC : raison d'être, origine et importance	163
A. La raison d'être du JAC	164
B. L'origine du JAC.....	164
C. L'importance de la mise en place du JAC	164
§ 2. L'organisation du JAC et les caractéristiques de son règlement d'arbitrage.....	166
A. La mission et la composition de la Cour du JAC	166
B. Les caractéristiques du règlement d'arbitrage du JAC	167
1. Un règlement d'arbitrage moderne.....	167
2. Un règlement d'arbitrage caractérisé par l'exigence de la compétence monétaire du JAC	168
3. Un règlement d'arbitrage consacrant les principes fondamentaux en droit de l'arbitrage.....	169
a. Obligation de confidentialité	169
b. Langue	170
c. Droit applicable	170
d. Nationalité des arbitres	170
e. Nouveautés du règlement du JAC en matière procédurale.....	170
4. Un règlement d'arbitrage innovateur consacrant le principe de la renonciation aux voies de recours à l'encontre des sentences arbitrales	171
§ 3. Les limites du JAC : les incertitudes liées au siège de l'arbitrage et à la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales.....	173
Sous-section 4 : Le besoin de renouvellement de certains centres d'arbitrage.....	175
§ 1. Le Centre libanais d'arbitrage (rattaché à la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Beyrouth).....	176

TABLE DES MATIERES

§ 2. Le Centre international d'arbitrage commercial de Sharjah : « Sharjah International Commercial Arbitration Centre » (Centre d'arbitrage « Tahkeem »).....	179
§ 3. Le Centre d'arbitrage commercial du Koweït	182
§ 4. Autres centres d'arbitrage implantés au Moyen-Orient.....	184
Section 3 : La position des centres d'arbitrage sur les voies de recours à l'encontre des sentences arbitrales	186
Sous-section 1 : Le caractère « définitif » et « obligatoire » de la sentence arbitrale dans la majorité des règlements d'arbitrage	186
Sous-section 2 : L'affirmation du principe de la renonciation aux voies de recours à l'encontre des sentences arbitrales	192
Chapitre 2 : Les règlements d'arbitrage dans les zones franches ou off-shore .	199
Section 1 : Le Centre d'arbitrage du « Dubaï International Financial Centre » (DIFC- LCIA).....	203
Sous-section 1 : Rappel historique de la mise en place du DIFC	203
Sous- section 2 : Aperçu général sur le fonctionnement des tribunaux DIFC	205
§ 1. Organisation et compétence des tribunaux DIFC	205
A. Analyse et critique de l'extension de compétence des tribunaux DIFC.....	205
B. La réglementation interne et l'organisation des tribunaux DIFC	206
1. Le tribunal des petites réclamations	207
2. Le tribunal de première instance.....	208
3. La cour d'appel.....	208
C. La spécificité des tribunaux du DIFC	208
§ 2. Compétence des tribunaux DIFC en matière d'arbitrage.....	209
Sous-section 3 : Le Centre d'arbitrage DIFC-LCIA	210
§.1. Analyse et critique de la loi d'arbitrage du DIFC.....	210
A. Caractéristiques de la loi d'arbitrage du DIFC.....	210
1. Champ d'application de la loi d'arbitrage du DIFC	210
2. Aperçu des dispositions caractéristiques de la loi d'arbitrage du DIFC	211
B. Analyse critique de la loi d'arbitrage du DIFC	213
§ 2. Caractéristiques du Centre d'arbitrage du DIFC-LCIA	216
A. Organisation et mise en place du DIFC-LCIA	216
B. Caractéristiques du règlement d'arbitrage du DIFC-LCIA	217
Section 2 : Le <i>Qatar Financial Center</i> (QFC).....	219
Sous-section 1 : Origine et fonctionnement du QFC.....	219
§ 1. Origine de la mise en place du QFC	220
§ 2. Organisation et composition du QFC	220
§ 3. Le QFC, une zone faussement indépendante ?	223
	657

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France

tel : + 33 (0) 1 43 54 05 97 - Email : librairie@pedone.info - site : www.pedone.info

LE RECOURS EN ANNULATION DES SENTENCES ARBITRALES DANS LES PAYS ARABES

Sous-section 2 : Le règlement d'arbitrage QFC de 2005 : un règlement hybride.....	224
§ 1. Champ d'application du règlement d'arbitrage QFC : un renouveau de la notion de siège de l'arbitrage	224
§ 2. Caractéristiques du règlement d'arbitrage QFC.....	226
A. La référence aux règles d'interprétation.....	226
B. Les innovations du règlement d'arbitrage QFC relatifs à la notion de convention d'arbitrage	226
C. Les autres caractères distinctifs du règlement d'arbitrage QFC	227
Section 3 : Le Centre du Bahreïn (BCDR-AAA) : imbrication entre système institutionnel arbitral et système judiciaire étatique	229
Sous-section 1 : Origine du BCDR-AAA	229
Sous-section 2 : Statut et organisation du BCDR-AAA.....	231
§ 1. Compétence du BCDR-AAA de par la loi : une procédure « juridico-arbitrale ou « procédure de la section 1 ».....	232
§ 2. Compétence du BCDR-AAA par accord des parties : une procédure d'arbitrage « indépendante » ou « procédure de la section 2 ».....	234
A. Observations préliminaires de forme	234
B. Procédure d'annulation des sentences arbitrales prévues par le BCDR-AAA	235
C. Le règlement d'arbitrage du BCDR-AAA.....	236
D. Volonté de promouvoir les meilleures pratiques en droit de l'arbitrage en matière d'éthique.....	239
<i>Deuxième partie : Les motifs d'annulation et le sort des sentences arbitrales.....</i>	243
Titre I : Les motifs d'annulation et le sort des sentences arbitrales dans les pays arabes	245
Chapitre 1 : Les motifs d'annulation dans les législations arbitrales hors les zones franches ou on-shore	247
Section 1 : Les motifs d'annulation classiques	249
Sous-section 1 : Les motifs d'annulation relatifs à la convention d'arbitrage.....	250
§ 1. Convention d'arbitrage inexiste, nulle ou expirée	250
A. Notion de convention d'arbitrage.....	250
1. La forme de la convention d'arbitrage.....	250
2. L'exigence de l'écrit.....	253
3. Les principes relatifs à la convention d'arbitrage	255
a. Principe de l'autonomie de la clause compromissoire	255
b. Principe de compétence-compétence	259
B. Application jurisprudentielle des cas d'absence de convention d'arbitrage	263

TABLE DES MATIERES

C. Application jurisprudentielle de la convention d'arbitrage nulle ou expirée	269
§. 2. Irrégularité de la constitution du tribunal arbitral	278
§ 3. Incapacité et défaut de pouvoir de signature.....	288
A. Incapacité d'une partie à compromettre	288
B. Défaut de pouvoir de signer une convention d'arbitrage.....	292
§. 4. Inarbitrabilité du litige	300
A. Agence commerciale	301
B. Biens publics	306
C. Droit du travail et contrats de bail	307
Sous- Section 2 : Les motifs d'annulation relatifs à la procédure et à la sentence arbitrale	309
§ 1. Violation des droits de la défense	309
§ 2. Dépassemement par les arbitres de leur mission	312
A. Notion de mission de l'arbitre.....	313
B. Sentence ou procédure entachée de nullité.....	316
1. Procédure arbitrale comportant une nullité affectant la sentence....	316
2. Sentence arbitrale entachée de nullité	320
a. Exigence des délibérations	321
b. Sentence motivée.....	323
c. Sentence rendue à la majorité.....	325
d. Sentence contenant une copie de la convention d'arbitrage.....	327
C. Sentence portant sur un objet non visé par la clause d'arbitrage.....	329
D. Non-application de la loi applicable au fond du litige.....	342
§ 3. Violation de l'ordre public.....	346
A. Interdiction des taux usuraires.....	349
B. Litiges en matière d'enregistrement de biens immobiliers	350
C. Autres cas de violation de l'ordre public	353
Section 2 : Les motifs d'annulation particuliers	354
Sous-section 1 : Exigence de la prestation de serment	355
Sous-section 2 : Obligation de rendre la sentence arbitrale au nom de l'autorité suprême du pays.....	357
Sous-section 3 : Nécessité de la présence physique des arbitres au siège de l'arbitrage.....	361
Sous-section 4 : Conditions spécifiques aux Émirats arabes unis pour la validité de la signature de la sentence arbitrale	363
Sous- section 5 : Honoraires des conseils des parties.....	364
Sous-section 6 : Non-signature des procès-verbaux des audiences.....	366
Sous-section 7 : Dénaturation par les arbitres des termes du contrat	366
Section 3 : La contradiction des positions des tribunaux étatiques lors de l'appréciation des motifs d'annulation	367
	659

Cet ouvrage est en vente chez votre librairie
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France

tel : + 33 (0) 1 43 54 05 97 - Email : librairie@pedone.info - site : www.pedone.info

LE RECOURS EN ANNULATION DES SENTENCES ARBITRALES DANS LES PAYS ARABES

Chapitre 2 : Les motifs d'annulation dans les législations arbitrales dans les zones franches ou <i>off-shore</i>	373
Section 1 : Motifs d'annulation communs au DIFC, QFC et BCDR-AAA	373
Section 2 : Motifs d'annulation spécifiques à chacune des législations <i>off-shore</i>	374
Section 3 : Application jurisprudentielle	375
Titre II : Le sort réservé aux sentences arbitrales judiciairement contrôlées	379
Chapitre 1 : Le sort des sentences arbitrales judiciairement contrôlées en-dehors des zones franches ou on-shore.....	383
Section 1 : Les différents sorts réservés aux sentences arbitrales : sauvetage ou naufrage de la procédure arbitrale ?	383
Sous-section 1 : Silence des législations sur le sort de la sentence arbitrale ..	384
Sous-section 2 : Renvoi des sentences au tribunal arbitral.....	386
Sous-section 3 : Compétence du juge étatique pour trancher le fond du litige.....	387
Sous-section 4 : Sort alternatif des sentences : renvoi aux arbitres ou compétence du juge pour trancher le fond du litige ?.....	388
Sous-section 5 : Caducité de la convention d'arbitrage	388
Section 2 : La reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales dans les législations on-shore	391
Sous-section 1 : L'Arabie Saoudite.....	391
Sous-section 2 : Le Bahreïn	394
Sous-section 3 : L'Égypte	396
Sous-section 4 : Les Émirats arabes unis	400
Sous-section 5 : L'Iraq.....	410
Sous-Section 6 : La Jordanie	413
Sous-section 7 : Le Koweït	419
§ 1. L'arbitrage volontaire	419
A. Les sentences arbitrales rendues au Koweït	419
B. Les sentences arbitrales rendues à l'étranger.....	420
1. Les dispositions du Code de procédure civile et commerciale koweïti	420
2. Les dispositions des conventions internationales.....	421
§. 2. L'arbitrage judiciaire	422
Sous-section 8 : Le Liban.....	423
Sous-section 9 : Le Qatar	430
Sous-section 10 : La Syrie.....	433
Chapitre 2 : Le sort des sentences arbitrales judiciairement contrôlées dans les zones franches ou <i>off-shore</i>	441

TABLE DES MATIERES

Section 1 : Les différents sorts réservés aux sentences arbitrales dans les législations off-shore ou des zones franches	441
Section 2 : La procédure de reconnaissance et d'exécution des sentences arbitrales dans les législations off-shore ou des zones franches..	442
Sous-section 1 : Le DIFC	442
§ 1. L' <i>exequatur</i> des sentences arbitrales au DIFC	443
A.L' <i>exequatur</i> des sentences arbitrales au DIFC à l'exclusion de celles rendues à Dubaï.....	446
B. L' <i>exequatur</i> au DIFC des sentences arbitrales rendues à Dubai	448
§ 2. L' <i>exequatur</i> des sentences arbitrales en-dehors du DIFC.....	448
A. L' <i>exequatur</i> des sentences arbitrales à Dubaï	448
B. L' <i>exequatur</i> des sentences arbitrales dans les émirats autres que Dubaï	449
C. L' <i>exequatur</i> des sentences arbitrales en-dehors des Émirats arabes unis	450
Sous-section 2 : Le BCDR-AAA	453
Sous-section 3 : Le « Qatar Financial Centre » (QFC).....	455
Conclusion	459
Bibliographie.....	467
Annexes.....	563
Index	639
Table des matières	653